

---

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**Ouverture du centre de santé départemental à Privas.**

11 Mai 2021

---

**« Partager une aventure. Cette idée m'a plu ! » s'enthousiasme Mihaela Paun-Faraus. Ce médecin, qui jusqu'alors avait exercé son métier en libéral en Savoie, n'a pas hésité lorsqu'elle a reçu cette proposition de venir travailler en Ardèche. Elle aurait pourtant pu prétendre à la retraite mais non, plutôt que de poser son stéthoscope elle a décidé de poursuivre une nouvelle aventure professionnelle, salariée cette fois. « Etre salariée me décharge de tout le volet gestion et autres obligations fiscales et administratives. »**

Car ce centre de santé fonctionne avec du personnel salarié par le Département de l'Ardèche à la différence des maisons de santé qui sont des associations de libéraux. Premières arrivées, le Dr Paun-Faraus donc, mais aussi Noémie Cailleau au poste de secrétaire médicale très enthousiaste elle aussi à l'idée de « retrouver le contact avec les patients ».

« Le projet est né en 2019 et pour son ouverture le centre fonctionne avec un médecin à mi-temps et une secrétaire médicale mais le recrutement est en cours pour arriver à deux équivalents temps plein » explique Rodrigue Murzeau adjoint au service Solidarités en charge des territoires et qui consacrera une partie de son temps à la direction du centre de santé départemental (CSD). Le CSD sera aussi un lieu de formation pour les futurs médecins et dès septembre, il accueillera aussi des infirmiers.es en pratiques avancées (IPA)\*.

« A terme, le Département entend grâce à cet outil concret et évolutif lutter contre la désertification médicale en zone rurale. » explique Laurent Ughetto président du Département qui suit le dossier avec Martine Finiels vice-présidente en charge de la santé. « Des antennes réparties sur le territoire seront en effet associées à ce premier centre privadois à Saint-Pierreville, Saint-Sauveur de Montagut et Lussas. En fonction du nombre de médecins-candidats, d'autres antennes seront créées sur l'ensemble du territoire, essentiellement dans les petites villes. C'est donc un outil indispensable pour répondre aux enjeux sanitaires de l'Ardèche ».

Pour voir le jour, le CSD a dû obtenir l'agrément de l'agence régionale de santé (ARS) et la labélisation de la CPAM. Il est conçu pour accueillir une patientèle « classique » pour des consultations médicales sur place du mardi au jeudi pour l'instant. Les premières prises de rendez-vous sont possibles depuis le 6 mai. Pour le patient cela ne change rien : après avoir pris rendez-vous auprès du secrétariat par téléphone (uniquement) ou en ligne via la plateforme MAIIA (en cas d'absence de la secrétaire médicale), le règlement des honoraires du médecin, la prise en charge par sa mutuelle, tout fonctionne comme avec un médecin de ville.

Quelques précisions chiffrées de Rodrigue Murzeau : « Le budget prévisionnel annuel du Centre de santé en rythme de croisière devrait être de 320 000 €, s'équilibrant quasiment par lui-même du fait de la tarification des actes médicaux ».

**\*Une aide pour les étudiants infirmiers en pratique avancée (IPA) :** L'IPA est un statut sanctionné par un diplôme de niveau Bac+5, après trois ans d'exercice à temps plein en qualité d'infirmier en soins généraux, renforçant les prérogatives et compétences des infirmiers. Par la mise en place d'une bourse d'aide aux infirmiers souhaitant poursuivre le cursus d'IPA, le Département soutient la professionnalisation des infirmiers du territoire et qui désirent continuer à exercer en Ardèche, et propose une solution innovante pour assurer une offre de soins de proximité auprès de l'ensemble des Ardéchois. Cette bourse, ouverte aux infirmiers diplômés, prévoit une aide pouvant varier de 2500 € à 5000 € en fonction du projet présenté.

---

**Contact :** Virginie Perrin / Isabelle Seren / Corine Fontanarava  
04 75 66 71 46 – 04 75 55 66 77 12 – 04 75 66 77 08 - [com@ardeche.fr](mailto:com@ardeche.fr)



[www.ardeche.fr](http://www.ardeche.fr)

Hôtel du Département - Quartier La Chaumette  
BP 737 - 07007 Privas cedex - tél : 04 75 66 77 07  
fax : 04 75 66 77 77 - [contact@ardeche.fr](mailto:contact@ardeche.fr)

### **Infos pratiques**

Horaires des consultations (assurées par le Dr Mihaela Paun-Faraus) :

Mardi 9h-12h30 / 14h-18h

Mercredi 14h-18h30

Jeudi 9h-12h30 / 14h-17h30

Prises de rendez-vous par téléphone au 04 75 66 02 76, depuis le 6 mai 2021

Contact : Noémie Cailleau, secrétaire médicale

Adresse : 4 Bd de Lancelot à Privas. L'entrée se fait en bas du bâtiment (entrée différente de celle du CMS).

Important : Il est indispensable de venir avec sa carte Vitale et sa carte de mutuelle.

Le Centre de santé pratique le tiers-payant généralisé. Toutefois, pour les patients n'ayant pas de mutuelle ou de sécurité sociale, l'avance des frais sera demandée.

---

**Contact** : Isabelle Seren / Corine Fontanarava / 04 75 66 71 46 – [com@ardeche.fr](mailto:com@ardeche.fr)



[www.ardeche.fr](http://www.ardeche.fr)

Hôtel du Département - Quartier La Chaumette  
BP 737 - 07007 Privas cedex - tél : 04 75 66 77 07  
fax : 04 75 66 77 77 - [contact@ardeche.fr](mailto:contact@ardeche.fr)